



Menu

FUN RADIO LN RADIO Journal Newsletters Ma DH Se connecter

Alertez-nous

Abonnez-vous

Actu



Vidéos

Jeux Sport

Régions

Les débats DH

Conso

Médias

Lifestyle & people

Actu > Belgique

Article réservé aux abonnés

L'Arizona autorise les jobs d'étudiant dès l'âge de 15 ans mais de nombreuses associations pestent: "C'est incompatible avec l'école"

La fréquentation scolaire et l'assiduité de l'élève qui jobbe risque d'être davantage impactées, affirment plusieurs experts.



Zhen-Zhen Zveny | Journaliste

Publié le 07-09-2026 à 10h04

Enregistrer



Depuis mai, même les jeunes de 15 ans sous obligation scolaire à temps plein peuvent jobber. ©Adobe Stock

Partager

Suivre La DH sur Google Discover

Désormais, les jeunes peuvent travailler dès l'âge de 15 ans (contre 16 ans ou 15 ans si on a suivi les deux premières années de secondaires précédemment). L'Arizona autorise l'ado de 15 ans à travailler 2 heures par jour et 12 heures par semaine après l'école, sauf le dimanche, sans dépasser 8 heures de

En direct

11:43

À ciao Raoul Reyers : "Sur La Première, on avait tendance à être bruxello-bruxellois. Avec son accent verriétois, il incarnait une ouverture"

11:35

Coupe Davis: Gauthier Onclin remplace Raphaël Collignon dans l'équipe belge contre l'Autriche

11:34

France: un nouveau record national de température pour le mois de septembre battu ce dimanche

Voir plus

travail par jour. Pendant les vacances scolaires, le jeune de 15 ans peut bosser 8 heures par jour et 40 heures par semaine.

Attention, le travail de nuit (20h-6h) n'est pas autorisé. Pour conserver le régime avantageux de cotisations sociales, il ne faut pas dépasser les 650 heures annuelles (600 heures sous la législature précédente).

→ À lire aussi

Avoir un job étudiant dès 15 ans, une bonne idée ? "Travailler est toujours une source d'enrichissement, mais il faut un équilibre"

Ces changements sont loin de ravir tout le monde. Les associations craignent un impact négatif sur le décrochage scolaire. *"Ça a clairement un impact sur la présence aux premières heures en matinée. Beaucoup jobbent jusqu'à tard dans la soirée et ne sont pas en état pour aller à l'école",* relaye Chantal Massaer, directrice d'Infor Jeunes Laeken. *"Le décrochage scolaire, c'est aussi des élèves qui sont présents en classe mais indisponibles à l'apprentissage."*

"Rajeunissement des jobbistes"

"La direction du Ceria et l'assistance sociale constatent que le nombre de jeunes en secondaire qui jobbent est en train d'exploser. Les jobbistes ne sont plus uniquement des étudiants, ils sont bien présents en secondaire et ne travaillent plus uniquement pendant les vacances", s'alarme Chantal Massaer. *"Le job d'étudiant était d'abord pour satisfaire un besoin en loisirs et d'autres plaisirs. Il s'est progressivement étendu dans l'année pour payer son kot, sa nourriture, ses études et il déborde maintenant sur le secondaire."*

→ À lire aussi

Les étudiants se plaignent du coût des études: "Avec la hausse du minerval, on atteint la 7e place parmi les pays le plus chers"

Solayman Laqdim, délégué général aux droits de l'enfant, rappelle que *"le premier job d'un enfant est d'étudier et pas d'aller travailler. Le job d'étudiant n'est pas un souci en soi mais il y a un rajeunissement et dans des secteurs en pénurie au détriment d'adultes qui devraient travailler. Il y a une tendance à utiliser une main-d'œuvre bon marché et plus intéressante fiscalement mais ça ne devrait pas devenir la règle."*

Familles précarisées

Gagner de l'argent pour soutenir les parents pourrait inciter des jeunes à reléguer l'école au second plan. Véronique de Thier, co-directrice de la FAPEO (Fédération des Parents et des

Associations de Parents de l'Enseignement Officiel), déplore une législation trop souple dans un contexte de précarisation des ménages. *"Un travail d'étudiant pendant les vacances, pourquoi pas mais en donnant la possibilité de travailler autant, il y a forcément un risque pour plus de précarité : aller travailler pour aider les parents au détriment de sa scolarité", analyse-t-elle. "Aucun employeur ne va employer un jeune en journée, il va se retrouver à faire du 16h-20h. Dans quel état les ados vont arriver à l'école ? Travailler à 15 ans, c'est incompatible avec la vie scolaire comme elle est prévue. Ce n'est pas dans les milieux hyperfavorisés que les jeunes iront travailler le soir. C'est à nouveau mettre en difficulté les familles précarisées et les enfants touchés par la relégation."*

→ À lire aussi

Prime de rentrée et allocations familiales : "Les parents vont se retrouver avec une rentrée explosive, il est hors de question de toucher aux aides"

Si la ministre de l'Éducation estime qu'un job d'étudiant à 15 ans peut "évidemment constituer une expérience utile et formatrice", il ne peut jamais se substituer à la scolarité. *"Un revenu immédiat peut sembler attractif pour un jeune, mais il ne doit pas se faire au détriment de ses perspectives professionnelles à long terme. La qualification reste l'un des meilleurs leviers d'insertion durable sur le marché du travail",* commente Valérie Glatigny (MR), consciente des préoccupations du terrain sur la fréquentation scolaire. *"C'est précisément pour cette raison que la détection rapide des absences est essentielle."*

Action des enseignants - "Passage en force": des dizaines d'étudiants en colère devant le parlement de la FWB

Suivez La DH
sur



ou

Mettre La DH en favori
